



Montreuil, le 7 octobre 2026

Un mouvement lycéen qui atteint des records, une répression policière qui bat des records aussi !

Depuis deux semaines, nous assistons à un mouvement initié par les lycéen-nes qui atteint des niveaux historiques de mobilisation, mais aussi un niveau inédit de répression et de violences policières documentées.

Le 6 octobre, ce sont plus de 450 000 personnes qui se sont rassemblées aux abords des lycées, des universités et dans les rues. Les lycéen-nes ont été rejoint-es par les étudiant-es, les parents, les associations et les organisations syndicales.

À ce jour, on dénombre 6 547 interpellations depuis le 28 septembre.

En seulement deux semaines, les chiffres officiels font état de 5 060 gardes à vue, dont 4 406 mineurs : près de 87 % des personnes placées en garde à vue sont mineures. À ce jour, 1 802 personnes font l'objet de poursuites : 319 majeurs et 1 483 mineurs.

À ce jour, 215 élèves blessés sont également dénombrés. Si toutes ces blessures ne peuvent sérieusement être attribuées aux violences policières, l'ère des smartphones permet aujourd'hui d'éclairer de nombreuses interventions commises dans le cadre des mobilisations et du maintien de l'ordre.

- À Saint-Ouen-l'Aumône, un adolescent de 14 ans souffre de multiples fractures de la mâchoire et a perdu une partie de ses dents après avoir été grièvement blessé lors d'une intervention policière. Un policier a depuis été mis en examen pour violences.
- À Tours, un adolescent de 16 ans a perdu l'usage d'un œil après avoir été blessé par un tir de LBD, selon les éléments rapportés. Une enquête de l'IGPN a été ouverte.
- À Lens, un adolescent de 15 ans a été grièvement blessé à la main lors de l'explosion d'une grenade, il a été amputé ce matin. Là encore, une enquête de l'IGPN a été ouverte.
- À Paris, hier, le 6 octobre, à Nation, un camarade de la CGT a été visé par un tir de LBD et a été hospitalisé.

Cette répression massive n'est pas un simple dérapage. Elle interroge profondément le choix politique du gouvernement face à la contestation sociale. Pour la Fédération CGT Santé Action Sociale, cette dérive répressive participe d'un processus de fascisation de l'État et de la société : criminaliser la contestation, intimider celles et ceux qui se mobilisent et habituer progressivement la population à considérer la répression comme une réponse normale à l'expression sociale et politique.

La Fédération Santé et action sociale, accueille les blessées, les prend en charge médicalement et psychologiquement, ce sont nos métiers, nous adressons notre totale solidarité aux lycéen-nes, à leur famille, ainsi qu'aux nombreux militant-es qui protègent les cortèges.

Face à cette situation, la Fédération CGT Santé Action Sociale refuse de considérer cette répression comme une conséquence inévitable du mouvement. Manifester est un droit. Se mobiliser est un droit.

La Fédération CGT Santé Action Sociale condamne fermement les violences policières et demande que toute intervention susceptible d'avoir donné lieu à un usage disproportionné de la force fasse l'objet d'une enquête indépendante et transparente.

La jeunesse qui se mobilise aujourd'hui doit être entendue, pas terrorisée, mutilée ou dissuadée de prendre part à la vie collective.

La Fédération CGT Santé Action Sociale apporte son soutien plein et entier à la jeunesse mobilisée pour son droit d'étudier dans de bonnes conditions, avec des enseignant-es en nombre suffisant et les moyens nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation.

La Fédération CGT Santé Action Sociale en appelle donc à la responsabilité du gouvernement : il doit écouter la jeunesse mobilisée et apporter des réponses concrètes à leurs légitimes revendications, afin qu'elle ne devienne pas la jeunesse sacrifiée.

Pour permettre à nos jeunes d'exercer leur droit de manifester et à se mobiliser en toute sécurité, la Fédération CGT Santé Action Sociale appelle l'ensemble de ses forces militantes à soutenir le mouvement lycéen et étudiant de toutes les manières possibles, en se mobilisant à leurs côtés et en leur apportant, lorsque cela est nécessaire, tout soutien logistique.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

Responsable Communication - Jérémie Prigent : 06 51 86 19 97 / Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX